LA QUESTION ITALIENNE ET LA QUESTION ALLEMANDE









LA

QUESTION ITALIENNE

ET LA

QUESTION ALLEMANDE





FLORENCE 1865

TYPOGRAPHIE NATIONALE.

La paix règne dans tout le monde civilisé. Aujourd'hui, pour la première fois depuis plusieurs années, le retour de la belle saison n'est pas accompagné du bruit des armes et de l'effusion du sang dans quelque coin de l'Europe. La guerre civile est terminée dans l'Amérique du Nord. Les agitations du Liban sont assoupies. L'éternelle question d'Orient ne menace pas de troubler en ce moment les relations entre les puissances.

La Pologne épuisée expie dans l'abandon sa trop aveugle confiance dans les sympathies de l'Europe libérale.

L'Allemagne discute lentement les conséquences de ses faciles victoires dans le Schleswig-Holstein. L'Italie est dans le double travail du transfert de sa capitale et de la réorganisation de ses finances.

On dirait qu'aucun péril de conflit n'existe nulle part ; que les portes du temple de Janus vont enfin être fermées partout et pour longtemps. Et cependant ces apparences de calme et de repos ne font illusion à personne ; personne ne s'abandonne entièrement à la sécurité que sembleraient devoir inspirer des jours si tranquilles.

De sinistres pressentiments s'emparent des esprits.

L'industrie et le commerce n'osent pas se lancer dans le champ de la spéculation avec cet entrain qui naît d'une entière confiance. Tout le monde calcule autant que possible les probabilités du moment et mesurant ses opérations aux besoins de la journée, il s'abstient d'engager l'avenir.

Les gouvernements ne montrent pas plus de confiance que les particuliers ; toutes leurs dispositions trahissent des prévisions ou des craintes qui ne sont d'accord, ni avec la tranquillité actuelle, ni avec leurs protestations pacifiques. Forcés par des nécessités financières plus ou moins impérieuses, ils s'évertuent, il est vrai, à introduire des économies dans leurs budgets, et à augmenter les recettes; mais la seule grande économie, celle qui pourrait réparer d'un seul coup les brèches ouvertes par des prodigalités excessives, un désarmement réel et complet, aucun gouvernement ne se hasarde de l'entreprendre. On réduit çà et là de quelques milliers d'hommes l'effectif sous les armes, on supprime des grades et des fonctions inutiles, on simplifie l'administration militaire, on tâche, en un mot, par des combinaisons ingénieuses et par une régularité sévère de diminuer les frais d'entretien des armées. Mais en même temps on a grand soin de conserver les cadres, d'améliorer les institutions militaires, de compléter le matériel, d'approvisionner les magasins et les forteresses, d'exercer et d'aguerrir les soldats, de concentrer ses forces de manière à pouvoir les jeter, promptement et par masses formidables, sur tel ou tel point d'attaque ou de défense. Les épargnes qu'on cherche à faire, les ressources qu'on se procure, annoncent plutôt l'intention de se préparer à la guerre que la résolution de renoncer au système onéreux d'une paix armée. On voit même paraître de temps à autre quelques symptomes qui permettraient d'assigner une époque assez prochaine aux éventualités belliqueuses qu'on redoute ou qu'on invoque.

D'où vient cette défiance générale ? Quelle est la cause de ces incessantes alarmes ; quels seraient les desseins ou les événements qui pourraient troubler, d'un instant à l'autre, la

paix dont jouit actuellement l'Europe ? Le mal serait-il si profond que le fer et le feu seuls puissent le guérir? Les dangers dont on se préoccupe seraient-ils si fatalement inévitables que nulle sagesse, nulle vertu ne soit capable de les conjurer? Les divergences qui séparent les puissances et les nations saraient-elles si radicales que nulle conciliation ne soit possible ?

Pour le croire il faudrait désespérer à la fois et de la prudence humaine et de la providence.

Si l'on attribue aux préjugés et aux passions une puissance supérieure à la raison et à la justice, alors l'épée seule pourrait trancher les nœuds formés par une longue suite d'erreurs et de vicissitudes. Mais quoiqu'on dise, les principes éternels de la justice et de la raison ont plus d'empire que par le passé sur la conscience humaine.

Jamais les hommes n'ont été plus disposés à suivre le précepte de donner à chacun ce qui lui appartient. La violence n'est plus admise comme principe; c'est à peine si on la tolère en frémissant, de quelque part qu'elle vienne.

Qu'on veuille donc consentir à examiner froidement, consciencieusement, et en dehors de toute idée préconçue les difficultés de la situation telle qu'elle existe, et il ne sera pas difficile d'y trouver les éléments d'une solution pacifique et durable.

De toutes les questions qui agitent le monde, la plus ardente, parce qu'elle est en même temps la plus grande et la plus avancée, c'est la question italienne.

La convention du 15 septembre, loin de l'avoir étouffée ou reculée, lui a donné une direction plus nette et plus précise, une impulsion plus sûre et plus pratique.

L'évacuation de Rome par les Français, l'engagement pris par l'Italie de s'interdire toute espèce de violence pour occuper la ville éternelle, le transfert de la capitale de Turin à Florence, tous ces faits ont une signification qui n'échappe à personne.

Dans un an et demi, plus tôt peut-être, il n'y aura plus en Italie d'autres étrangers que les Autrichiens. Si l'œuvre de conciliation qui se poursuit entre le Saint-Père et le gouvernement italien est couronnée de succés, l'Italie n'aura désormais plus d'autre préoccupation que de revendiquer la portion de son territoire qui est encore opprimée par la domination étrangère. L'objectif de tous ses vœux, de tous ses efforts sera nécessairement la Vénétie. Toute dissimulation, toute équivoque sur cette invincible tendance de la politique et des aspirations italiennes seraient inutiles, impossibles. L'Autriche, la première, comprend parfaitement qu'en s'obstinant à vouloir garder à tout prix la Vénétie, elle devra, tôt ou tard, soutenir une lutte suprême avec l'Italie.

Les Italiens sentent que l'affranchissement de la Vénétie est pour eux non seulement un devoir de fraternité envers la plus noble, la plus glorieuse de leurs provinces, mais une condition indispensable à l'existence de leur patrie. Tant que 2 ou 300,000 Autrichiens peuvent se tenir enfermés dans les positions si formidables du quadrilatère, l'indépendance italienne est toujours exposée à périr ou par les armes ou par l'épuisement des forces du pays; car l'Italie devrait sacrifier ses dernières ressources pour tenir indéfiniment sur pied une armée hors de proportion avec ses revenus.

L'attente ne saurait donc être longue. Tout en comptant sur la sagesse et la modération des hommes qui dirigent les déstinées de l'Italie, il serait absurde de penser ou de prétendre que les Italiens dussent perdre les occasions et le concours que leur offriraient d'autres questions ou des circonstances heureuses, pour laisser à l'Autriche le temps de se renforcer et d'essayer une restauration violente de l'ancien ordre de choses.

Mais cette lutte convient-elle à l'Autriche? est-elle absolument indispensable à l'honneur des armes, à la grandeur et à l'avenir de la monarchie autrichienne?

Dans une époque où tant de changements et de transformations s'accomplissent ou se préparent, serait-il donc impos-

sible de trouver quelque combinaison qui, en ménageant l'amour-propre de l'Autriche et en tenant compte de ses intérêts réels, amènerait la cour de Vienne à rendre à l'Italie une province qui ne peut pas en demeurer séparée?

Les gouvernements comme les individus sont au fond plus portés à écouter la voix de la raison qu'à user de la force. Alors donc que la raison et l'intérêt s'accordent pour conseiller d'honorables transactions, il est permis d'espérer qu'on finira par entrer dans la voie d'arrangements pacifiques.

L'Autriche n'ignore pas ce que lui coûteraint certaines alliances pour provoquer ou pour soutenir une guerre contre l'Italie. Mais ce qu'elle doit également savoir, et par sa propre expérience, c'est que ces alliances obtenues à force de concessions de toute espèce, d'abnégation et de sacrifices, lui feraient défaut le jour où quelque revers les mettrait sérieusement à l'épreuve. Les sacrifices de dignité, d'influence, de territoire peut-être, que, dans le cas d'une campagne malheureuse, l'Autriche serait obligée de faire à ses alliés pour les décider à lui continuer leur concours dans une politique contre nature et dans une guerre gigantesque, lui feraient sans doute regretter amèrement de n'avoir pas embrassé d'abord le parti le plus honnête et le plus utile, le parti d'une entente avec l'Italie. Dès le jour en effet où la domination autrichienne cesserait dans toute la Péninsule, l'Italie n'aurait aucun intérêt ni à l'humiliation ni à l'affaiblissement de l'Autriche. Elle aurait intérêt au contraire à ce que l'Autriche, en cédant la Vénétie, reçut des compensations, qui, en la fortifiant par des éléments homogènes, fussent de nature à la mettre de nouveau à même de remplir efficacement son rôle de puissance conservatrice de l'équilibre européen.

L'honneur militaire, la dignité de la couronne sont, sans contredit, de nobles et grandes exigences.

Héritier des fières traditions de la monarchie piémontaise, le royaume d'Italie ne saurait mépriser chez l'Autriche des sentiments qu'il estime hautement et qu'il sauvegarde avec un soin

jaloux chez lui. Mais l'honneur militaire, la dignité de l'Autriche ne seraient-ils pas amplement satisfaits, dès que, sans tirer l'épée, sans s'exposer à une dissolution presque certaine, elle obtiendrait des compensations qui par leur importance témoigneraient combien on apprécie sa puissance militaire, tandisque leur continuité et leur homogénéité avec la partie la plus civilisée, la plus influente de l'empire lui assureraient des frontières plus fortes et une position plus solide?

En observant les événements si extraordinaires de ces dernières années on est frappé du développement simultané de deux questions qui, à la première vue, semblent se combattre et s'exclure, mais qui, examinées de plus près, et en tenant compte de toutes les circonstances, paraissent être destinées par la providence à fournir, l'une à l'autre, les moyens de solution les plus naturels et les plus simples: la question allemande et la question italienne.

L'unité n'est pas une condition indispensable à l'existence de l'Allemagne comme elle l'est à l'existence de l'Italie. Une nation de 46 millions d'habitants, qui renferme dans son sein deux grandes puissances, dont l'une peut disposer pour la défense commune, non seulement de ses forces allemandes, mais aussi des forces et des ressources de trois ou quatre autres grands pays, cette nation peut très-bien vivre partagée en quelques états confédérés sans que son indépendance, son dévéloppement et son honneur soient compromis.

L'Allemagne d'ailleurs n'est pas encore préparée pour l'unité. L'unité absolue ne saurait y devenir possible qu'au prix d'une lutte fratricide et terrible, ou par suite de ces lentes transformations qui sont l'œuvre du temps, mais qui ne sauraient être ni conçues ni amenées par l'intelligence et par le travail d'un gouvernement ou d'un parti.

Si l'on excepte quelques-uns des petits Etats où des princes étourdis ou despotes se sont rendus odieux et insupportables à leurs sujets, les populations allemandes se trouvent en général assez à leur aise sous des dynasties nationales identifiées avec

l'histoire et les intérêts locaux, pour ne pas être trop avides de se fondre dans un grand Etat et d'avoir une existence plus glorieuse, peut-être, mais plus agitée. Dans les grands comme dans les petits Etats de l'Allemagne les princes et les gouvernements ne représentent pas une domination étrangère, il n'en subissent pas la pression. Si les plus faibles d'entre eux gravitent autour de souverains plus puissants, ces derniers ne sont pas moins que les autres des princes et des gouvernements allemands. Ainsi les intérêts vraiment nationaux ne sont nulle part sacrifiés à des intérêts étrangers, l'amour-propre national n'est nulle part froissé par les hautaines exigences d'une domination étrangère.

En Allemagne donc l'idée unitaire, combattue par les souverains, ne s'impose pas aux masses de la population comme une nécessité pressante, indéclinable.

L'unification du reste y rencontrerait des obstacles bien plus sérieux encore que la résistance de quelques princes, que les traditions et les affections locales.

Les montagnes qui en partant de la Bohême s'étendent sur le grand-duché de Nassau et sur le Rhin, séparent l'Allemagne en deux régions différentes sous le rapport du climat, des produits du sol, du caractère des habitants, du degré de civilisation et de progrès dans l'industrie, les arts et le commerce. Le nord de l'Allemagne est beaucoup plus industriel et commerçant que le midi. Le système du libre échange convient au nord parce qu'il a peu à craindre de la concurrence étrangère; des tarifs protecteurs sont toujours une nécessité pour le midi; car, à quelques exceptions près, ses industries naissantes ont besoin, pendant quelque temps encore, d'un régime privilégié. Le Zollwerein, cette conception pourtant si nationale et si féconde, n'a pu encore franchir les barrières que lui opposent la Bavière, le Wurtemberg et l'Autriche. On a vu dernièrement quelles immenses difficultés a soulevé entre le nord et le midi de l'Allemagne le traité de commerce entre la Prusse et la France.

*

Mais ce n'est pas seulement au point de vue des intérêts matériels, du caractère et du degré de culture des populations que les montagnes du centre de l'Allemagne constituent une ligne de démarcation bien tranchée entre les deux parties qu'elles traversent. Elles marquent une séparation bien plus importante, bien plus difficile à surmonter. Les régions au sud de cette longue chaîne sont habitées par des populations en grande majorité catholiques; dans les pays au nord c'est le protestantisme qui domine. Or les populations catholiques du sud s'accommoderaient mal du gouvernement d'une dynastie protestante comme la maison de Prusse, de la même manière que les protestants du nord n'aimeraient pas à passer sous le sceptre de la maison catholique d'Autriche.

Par conséquent aucune des deux grandes puissances germaniques ne saurait se flatter, et l'expérience de ces dernières années en fournit la preuve, de rallier, dans un temps plus ou moins prochain, sous sa domination, toute la grande famille allemande. Et si jamais les peuples se désaffectionnaient de leurs dynasties, si jamais l'indifférentisme religieux venait effacer les répugnances réciproques, cela ne saurait arriver qu'au détriment du principe monarchique. Alors ce ne serait plus l'une plutôt que l'autre dynastie qui serait appelée à gouverner l'Allemagne. La république, une république fédérative plus aisément, peut-être, qu'une république unitaire, s'élèverait probablement sur les ruines de tous les trônes, grands et petits, de la Confédération Germanique.

Mais si l'unité absolue a trop de difficultés à vaincre en Allemagne pour qu'on puisse la regarder comme une idée pratique, on ne saurait méconnaître, par contre, que la configuration même du sol, l'intérêt et les vœux de tous les peuples germaniques exigent une meilleure répartition du territoire allemand, une organisation plus simple, plus compacte, plus libérale surtout, des pouvoirs fédéraux. Il y aurait un immense avantage sans doute pour la défense, pour la considération et pour la prospérité de l'Allemagne, si à cette pléïade d'Etats

microscopiques, sans force, sans consistance et sans dignité, on substituait deux grands Etats séparés par trois ou quatre autres Etats plus petits, placés de façon à rendre moins facile le choc entre les premiers, et capables de former contre-poids à leur ambition et à leurs convoitises.

Ce plan n'aurait rien d'impossible ni de trop difficile dès que les deux grandes puissances germaniques, ou même seulement l'Autriche, seraient disposées à s'entendre avec la France, l'Angleterre et l'Italie pour asseoir sur des bases plus rationelles et plus justes l'équilibre de l'Europe.

En effet, tout en donnant à l'Allemagne plus de consistance, on pourrait trouver aisément le moyen d'indemniser l'Autriche pour la cession de la Vénétie, de manière à sauvegarder complétement son amour-propre et ses intérêts. Mais quelles devraient être les compensations à accorder à l'Autriche en Allemagne, quelle répartition aurait-on à faire du territoire allemand, et quelles combinaisons d'ordre européen pourraient se rattacher à un remaniement radical de la Confédération Germanique?

L'été dernier à l'occasion d'une mission de lord Clarendon à Vienne, quelques journaux ont prétendu que cet homme d'état était chargé de proposer au gouvernement autrichien la restitution de la Silésie prussienne comme compensation de la Vénétie. La Prusse aurait reçu le Schleswig-Holstein en échange de la Silésie. Vraie ou supposée, cette combinaison, qui depuis lors ne cesse de se reproduire de temps à autre dans la presse, ne pourrait, selon nous, satisfaire l'Autriche, et doit déplaire souverainement à la Prusse.

La Silésie étant placée au delà des limites naturelles de l'empire autrichien, c'est-à-dire au delà des montagnes de la Bohême, sa possession ne donnerait pas à l'Autriche des frontières plus fortes et plus sûres que ses frontières actuelles. D'ailleurs l'Autriche est trop prévoyante et trop sage pour se dissimuler que la Silésie étant ouverte du côté de la Prusse, il serait facile à sa rivale de la reprendre après l'avoir cédée.

La Prusse à son tour doit être peu flattée de la perspective de ne pouvoir s'agrandir d'un côté sans perdre d'un autre.

A ce jeu, qui rappellerait assez bien l'inutile travail de Pénélope, elle ne gagnerait en définitive que de la gloire et des embarras. L'idée de devenir puissance maritime, quelque séduisante qu'elle puisse être, ne saurait déterminer la Prusse à s'affaiblir dans le cœur de l'Allemagne, et à se priver d'une excellente frontière du côté de l'Autriche. On peut donc compter que si la Prusse désire garder le Schleswig-Holstein, elle n'entend nullement renoncer à la Silésie.

Mais si le projet d'une cession de la Silésie n'est de nature à contenter aucune des parties qui devraient concourir à son exécution, la question allemande peut bien ouvrir un vaste champ à des combinaisons plus heureuses et plus propres à satisfaire complétement la cour de Vienne, tout en procurant à l'Allemagne une organisation plus forte, et en permettant à la Prusse d'obtenir cette continuité de territoire depuis la Vistule à la mer du Nord qui est l'objet de tous ses vœux.

Les provinces allemandes de l'Autriche, celles qui forment la base de la monarchie autrichienne sont entièrement ouvertes du côté de l'Allemagne.

Le cours de l'Inn, dont l'Autriche ne possède d'ailleurs qu'une partie, ne suffit pas pour constituer une bonne ligne défensive contre un ennemi qui aurait pénétré dans le Wurtemberg et en Bavière.

Aussi dans toutes les guerres qu'elle a soutenues depuis trois siècles, soit contre la France, soit contre d'autres états de l'Allemagne, force a été à l'Autriche de pousser ses opérations dans l'est et le midi de la Bavière, et sur les frontières orientales du Wurtemberg, c'est-à-dire d'occuper toute la rive droite du Danube supérieur. Ce défaut de bonnes frontières dans la partie la plus importante et la plus vulnérable de son territoire a toujours été vivement senti par l'Autriche, et plus d'une fois la cour de Vienne a essayé d'y remédier ou par les négociations ou par les armes.

Ses tentatives, à l'époque de la succession de la branche des Wittelsbach qui siége aujord'hui sur le trône de Bavière, sont une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la seconde moitié du dernier siècle. Pour atteindre, d'une manière permanente, le but qu'elle n'a jamais perdu de vue, l'Autriche se résignerait certainement à évacuer ses possessions si précaires de l'Italie.

La partie de la Bavière qui s'étend entre la rive droite du Danube et la partie du Wurtemberg comprise entre les Rauhe Alpes et le Vorarlberg, et au centre de laquelle est bâtie la forteresse fédérale d'Ulm, voilà une compensation qui, seule, aurait chance d'être acceptée par l'Autriche en échange de la Vénétie. En effet la possession de ces pays assurerait à l'Autriche une ligne avantageuse de positions défensives contre toute attaque, et fortifierait en même temps l'élément le plus solide de l'empire autrichien, l'élément allemand.

Et cette combinaison pourrait fort bien s'effectuer sans préjudice de la Bavière et au profit d'une plus grande unification de l'Allemagne. On n'aurait pour cela qu'à réduire le nombre des Etats de l'Allemagne en médiatisant la plupart de ces petits princes qui, avec leurs cours de comédie et leurs armées liliputiennes, ne semblent exister que pour jeter le ridicule sur la royauté, et en faveur de qui il serait aussi injuste qu'absurde de perpétuer le morcellement de l'Allemagne.

Quel mal y aurait-il, par exemple, si le midi de l'Allemagne, au lieu d'être divisé en une douzaine d'Etats, dont la plupart sont incapables de vivre par eux-mêmes et de se défendre des pressions étrangères, ne formait que trois puissances respectables, savoir :

L'Autriche, qui recevrait les provinces bavaroises en deça du Danube, y compris la forteresse d'Ulm, ainsi qu'une petite portion du duché de Sigmaringen et du royaume de Wurtemberg également sur la droite de ce fleuve; la Bavière, qui conserverait tout ce qu'elle possède de l'autre côté du Danube, et serait indemnisée des provinces cédées à l'Autriche par

l'annexion de la plus grande partie du Wurtemberg et par un agrandissement du côté des Deux-Hesses et du grand-duché de Nassau; enfin le grand-duché de Bade qui serait augmenté de la partie du Wurtemberg, qui forme enclave entre le grand-duché même et la principauté de Sigmaringen, ainsi que de la partie de cette dernière principauté qui s'étend sur la gauche du Danube?

Et pourquoi dans le nord de l'Allemagne la Prusse, d'accord avec l'Autriche et les puissances occidentales, ne ferait-elle pas table rase de cette foule d'états microscopiques, qui forment des enclaves génantes pour tout le monde et font de la carte de la Confédération germanique un espèce de labyrinthe dont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ne suffisent pas pour marquer les méandres?

En annexant au royaume de Saxe les duchés appartenant aux branches diverses de sa dynastie et qui sont placées au nord de la grande arète des monts Sudètes et des monts Erciniens, ainsi que les petites principautés qui y sont enclavées, enfin la partie du grand-duché de Nassau et des Deux-Hesses également situées au delà des montagnes qui forment la séparation entre le nord et le midi de l'Allemagne, à l'exception toutefois des districts Hessois enclavés dans le territoire prussien, on constituerait entre l'Autriche et la Prusse un deuxième état intermédiaire ayant un territoire compact et assez fort pour rendre plus difficiles les hostilités entre les deux grandes puissances germaniques.

La Prusse en consentant à la cession d'une partie de la Bavière à l'Autriche, recevrait en pleine propriété les duchés de Schleswig-Holstein-Lauenburg, les petites enclaves de son territoire qui ne seraient pas assignées au royaume de Saxe, plus la partie du Hanovre et la partie de la Hesse électorale qui forment enclave entre la Westphalie et la province prussienne de Saxe. En ce cas l'Hanovre pourrait-être indemnisé par l'annexion de l'Oldenbourg ou d'un morceau de la Westphalie, et en médiatisant en sa faveur les petites principautés

de Waldck e de Lippe. Enfin un échange de territoire entre le Meklembourg et la Prusse devrait mettre l'Holstein-Lauenbourg en contact direct avec le reste du territoire prussien.

Ainsi l'Allemagne au lieu d'être morcelée en une trentaine d'Etats n'en formerait plus que 7 ou 8; savoir, l'Autriche, le grand-duché de Bade, la Bavière, le royaume de Saxe, la Prusse, le Hanovre, le Meklembourg et l'Oldenbourg, dans le cas où l'on voudrait conserver ce petit duché

Alors la Confédération pourrait être bien plus facilement organisée d'une manière conforme aux besoins réels de la défense commune et aux désirs de l'Allemagne. Au lieu d'une diète où la multiplicité des voix entrave toute résolution prompte et énergique, on pourrait constituer un directoire suprême composé d'un représentant de chacun des 7 ou 8 Etats de la Confédération et présidé tour à tour par l'Autriche et par la Prusse. Ce directoire remplacerait la diète actuelle comme pouvoir exécutif de la Confédération. La paix et la guerre, les relations politiques de la Confédération avec les puissances étrangères, tout ce qui concerne l'organisation, l'entretien et le commandement de l'armée fédérale serait de son ressort. Le pouvoir exécutif ainsi constitué, il n'y aurait plus danger à doter la Confédération d'une chambre délibérante, composée d'un nombre restreint de délégués élus par les populations de chaque état, et qui aurait à statuer sur les affaires concernant le budget de la Confédération, le concours des différents Etats aux dépenses fédérales, l'unification des lois civiles et commerciales.

Avec une organisation réglée sur ces bases, l'Allemagne serait assurément plus libre, plus forte, et plus prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les rivalités entre l'Autriche et la Prusse n'auraient presque plus de raison d'être, puisque chacune de ces deux puissances aurait les territoires, les frontières et les populations qui conviennent à sa position et à son caractère. Aucune d'elle ne pourrait aspirer à absorber une plus grande portion de l'Allemagne, sans faire violence à la nature même des choses,

et sans provoquer contre elle des résistances d'autant plus redoutables qu'elles n'émaneraient pas seulement des gouvernements, mais, et plus encore, des populations.

On ne saurait se dissimuler toutefois qu'en améliorant d'une manière si considérable la position de l'Autriche et de la Prusse, il serait à la fois juste et prudent de tenir compte des dangers qui pourraient en résulter pour la France. En d'autres termes on devrait faire à la sécurité et à l'amour-propre de la France les concessions compatibles avec la sécurité et la dignité de l'Allemagne. La France n'aspire pas à conquérir la rive gauche du Rhin. Elle sait que le sentiment national des Allemands s'y opposerait, et que l'Europe se coaliserait de nouveau pour arrêter un tel débordement de la puissance française. Ce que les Français désirent c'est de voir corriger la délimitation de 1815 en ce qu'elle a d'évidemment hostile à la France, en ce qu'elle trahit des intentions agressives. Une rectification des frontières qui, en donnant à la France les débouchés des Vosges avec les lignes de Kaiserslautern, le cours de la Sarre et la forteresse de Luxembourg, fit disparaître ces postes avancés qui ouvrent à l'Allemagne un double chemin pour menacer la capitale de l'empire français, serait accueillie avec faveur par les Français comme une réparation de la politique rancunière de 1815, et comme un gage de dispositions amicales.

La France satisfaite ne mettrait plus dès-lors aucun obstacle à des combinaisons qui auraient pour effet de résoudre sans une conflagration générale les plus grandes questions qui agitent l'Europe, et d'accomplir, en même temps, en Italie l'œuvre d'émancipation que la nation française a si noblement aidée de ses trésors et de son sang.

DEUXIÈME PARTIE

C'est le défaut de tout plan conçu en dehors des parties qui devraient concourir à son exécution, de supposer des difficultés ou des chances qui n'existent peut-être pas, et de ne pas découvrir ou de négliger les difficultés réelles qui peuvent se produire sur le terrain de l'action.

Il est cependant des situations si claires et si inévitables qu'elles portent, pour ainsi dire, l'empreinte des causes dont elles émanent et des mutations qu'elles préparent.

L'époque actuelle est évidemment une époque de transformation. Si les résistances et les obstacles en peuvent retarder la marche et la rendre plus pénible, rien ne saurait ni en prévenir ni en altérer sensiblement l'issue finale.

L'esprit de liberté et de nationalité ou, ce qui revient au même, l'esprit de justice et d'humanité tendent forcément à prévaloir en détruisant l'œuvre artificielle d'anciens préjugés et d'anciennes violences. Les dominations étrangères sont irrémissiblement condamnées et par l'exécration des peuples qui les subissent, et par la conscience même des nations et des gouvernements qui en profitent. Tous les Etats, tous les peuples civilisés tendent à se constituer librement dans les limites qui leur sont providentiellement tracées par la configuration du

sol, comme par les signes, plus manifestes encore, de la langue, des mœurs, du caractère des habitants qui l'occupent. Les nationalités formant des petits Etats détachés cherchent à se réunir par le même motif qui pousse les nationalités soumises à des gouvernements étrangers à briser des liens contre nature.

Les unes comme les autres obéissent également à l'instinct de leur conservation, à la voix de leur dignité, qui commande aux premières de se réunir pour ne pas être le jouet d'influences étrangéres, aux autres de s'affranchir pour ne pas être à la fois les victimes et les complices d'une injustice permanente. Ces causes à qui la liberté de la presse, les progrès des sciences et des arts, la rapidité des communications, l'adoucissement général des mœurs, impriment, depuis un demi-siècle, une puissance de développement sans cesse croissante, doivent nécessairement produire leurs effets.

En admettant même que la force puisse obtenir encore quelque succès contre le droit, ces succès d'un moment ne feraient que préparer de plus tristes désillusions, de plus terribles châtiments aux gouvernements et aux peuples qui auraient abusé de la force pour empêcher des changements exigés par la raison et par la nature.

Si en 1814 et en 1815 la Sainte-Alliance a pu reconstituer l'Europe d'après ses vues, en y rétablissant, avec les priviléges d'un autre âge, le système artificiel de la domination étrangère, c'est que pendant 25 ans les principes de nationalité et de liberté avaient été malheureusement entre les mains de la république française et du premier empire une arme de conquête au lieu d'être un instrument d'affranchissement; c'est que le monde épuisé et découragé par une longue série de guerres sanglantes et de calamités de toute espèce attribuait aux principes mêmes les malheurs précisément causés par leur violation.

Mais aujourd'hui la France, en paix avec tout le monde, ne menace l'indépendance d'aucun peuple. Napoléon III est trop éclairé et trop habile pour se livrer aux idées chimériques de

conquête et de domination européenne. S'il peut désirer quelque modification qui améliore les frontières orientales de la France, il ne songe nullement à faire passer sous son sceptre des populations qui tiennent à conserver leur nationalité.

Une coalition ne saurait donc avoir d'autre but que d'empêcher l'Italie d'accomplir l'affranchissement de son territoire, d'empêcher la France d'assister l'Italie dans cette juste entreprise, d'étouffer le régime libéral à l'étranger pour inaugurer la réaction à l'intérieur. Mais l'Autriche aurait tort de trop compter sur une coalition pour garder ce qu'elle conserve en Italie, et beaucoup moins encore pour y rétablir les anciennes divisions et les anciennes dynasties. Si jamais elle pouvait déterminer les puissances du nord à prendre en sa faveur des engagements plus positifs, plus sérieux et plus pratiques qu'elle n'en a obtenu à Carlsbad et à Kissingen, ce ne serait, comme nous l'avons déjà dit, qu'au prix de sacrifices qui anéantiraient moralement l'empire autrichien. L'intérêt des puissances qui en 1814 e 1815 ont fait cause commune avec l'Autriche, parce qu'il s'agissait alors de leur propre indépendance, s'opposerait à une intervention pour détruire l'indépendance italienne; l'opinion publique de l'Europe, de l'Allemagne même, y serait contraire.

L'Angleterre ne sacrifierait l'Italie à l'Autriche que lorsqu'elle ne verrait d'autre moyen d'empêcher un agrandissement considérable de la France. Du moment que Napoléon III est résolu à ne pas troubler l'équilibre européen, le gouvernement britannique doit trouver plus convenable de marcher avec lui pour la défense des principes de liberté et de nationalité que de compromettre sa prospérité et son commerce pour aider l'Autriche à opprimer un pays qui jouit des sympaties du peuple anglais.

La Prusse a, sans nul doute, des obligations envers l'Autriche pour les services qu'elle en a reçus dans le Schleswig-Holstein. Mais la Prusse n'ignore pas combien une guerre pour écraser l'Italie serait impopulaire et à quels graves dangers elle exposerait son territoire en provoquant ou en prenant

part à une lutte qui donnerait de justes motifs d'intervention à la France.

D'autre part la Prusse ne saurait être insensible aux avantages d'un système de compensations où une belle et large part lui serait assurée.

La Cour de Berlin est parfaitement convaincue que l'hégémonie prussienne sur toute l'Allemagne ne serait ni possible ni tolérée, et que par conséquent il vaut beaucoup mieux pour la Prusse de s'agrandir d'accord avec l'Europe que de risquer sa propre existence pour soutenir l'Autriche dans une entreprise injuste et odieuse.

Les idées de liberté et de nationalité ont fait trop de progrès en Allemagne pour qu'une intervention en Italie au profit de l'Autriche n'y inspire pas de vives répugnances.

Les Allemands, qui à l'intelligence de leurs vrais intérêts réunissent un grand fond d'honnêteté, sentent que l'injustice dont ils se rendraient coupables en combattant le principe national en Italie, aurait des suites funestes pour l'Allemagne.

Car, s'ils succombaient avec l'Autriche, leur propre pays devrait nécessairement partager les conséquences de la défaite ; et si l'Autriche était victorieuse, la liberté de l'Allemagne serait de nouveau exposée au péril d'être étouffée par les baïonnettes étrangères au service de la cour de Vienne.

L'Autriche en effet peut vivre avec un gouvernement libre et à côté d'autres gouvernements libres, si elle renonce à imposer son joug à l'Italie ; elle est forcée de supprimer la liberté chez elle et chez ses voisins dès que pour opprimer l'Italie elle a besoin de pouvoir disposer sans contrôle de toutes ses ressources.

La seule éventualité qui préoccupe réellement l'Allemagne, la seule qui réunirait contre la péninsule italienne les Allemands de tous les partis, c'est l'annexion de Trieste au royaume d'Italie.

Mais aucun homme d'état, aucun parti sérieux en Italie ne songe à compliquer davantage la question italienne pour re-

vendiquer Trieste; comme personne en Italie ne songe à revendiquer Malte et la Corse.

Trieste est dans une position à pouvoir servir également le commerce du nord-est de l'Italie et du midi de l'Allemagne. En présence de cette situation l'Italie et l'Allemagne pourraient fort bien s'entendre pour constituer Trieste en ville libre sans aucune espèce de dépendance soit de la confédération germanique, soit du gouvernement italien. Ainsi on sauvegarderait en même temps et le principe national et les intérêts de toutes les parties.

Examinons enfin si à défaut du concours de l'Allemagne et de l'Angleterre, l'Autriche pourrait compter sur le concours de la Russie pour conserver les provinces vénitiennes.

La Russie n'a évidemment aucun intérêt à empêcher l'accomplissement de l'unité italienne. Entre l'Italie et la Russie il ne pourra jamais y avoir aucune divergence sérieuse. Si la Russie se décidait par conséquent à soutenir l'Autriche dans une guerre contre l'Italie, ce ne saurait être qu'à condition que l'Autriche laisserait la Russie parfaitement libre de poursuivre ses projets en Orient et de donner aux idées panslavistes une impulsion plus ouverte et d'une réalisation plus immédiate.

Pour obtenir la coopération de la Russie, l'Autriche devrait se résigner en un mot à perdre la Galicie et à voir le cours inférieur et les debouchés du Danube sous la domination du Czar.

Une guerre pour conserver la Vénétie à l'Autriche ne convient donc à personne; en définitive elle serait funeste à l'Autriche plus encore qu'à toute autre puissance.

Un arrangement pacifique procurerait par contre des avantages certains à presque toutes les puissances.

Si la guerre éclatait, les résultats auxquels on finirait par aboutir ne sauraient différer essentiellement des combinaisons que la raison et l'équité conseillent aujourd'hui; car le retour pur et simple à l'ancien ordre de choses est matériellement et moralement impossible.

La paix qui règne en ce moment est un temps précieux que la Providence accorde à l'Europe pour régler dans un esprit de justice et de concorde les questions qui menacent son repos.

Malheur aux puissances qui au lieu de profiter de ce temps pour faciliter une entente, s'en serviraient pour rendre inévitable la guerre.




28
65



